

Les équins dans le Calvados

Prospective Département Calvados – Fiche variable- septembre 2021

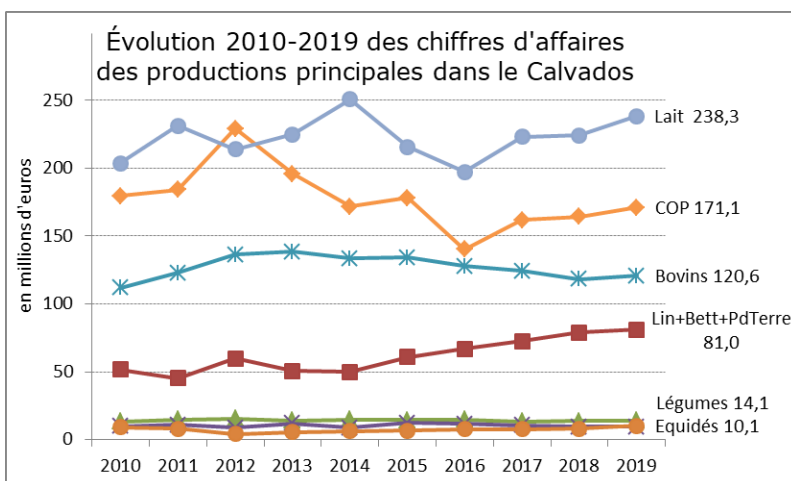
L'activité d'élevage équin ne représente qu'une faible part du chiffre d'affaires agricole du département. Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les activités de valorisation et de services de la filière. La filière équine revêt une certaine importance dans la mesure où une part notable des exploitations du Calvados détiennent des chevaux, que la filière équine est forte utilisatrice de foncier agricole et que cette filière génère de nombreux emplois sur le territoire.

Les équins = 1 % du chiffre d'affaires agricole départemental

Avec 10.1 millions d'euros en 2019 (dernier chiffre connu), les ventes d'équidés représentent 1 % des ventes de produits agricoles de la ferme Calvados.

C'est une proportion supérieure à celle de la ferme Normandie (0.6 %) et supérieure à celle de la France entière : 0.1 %.

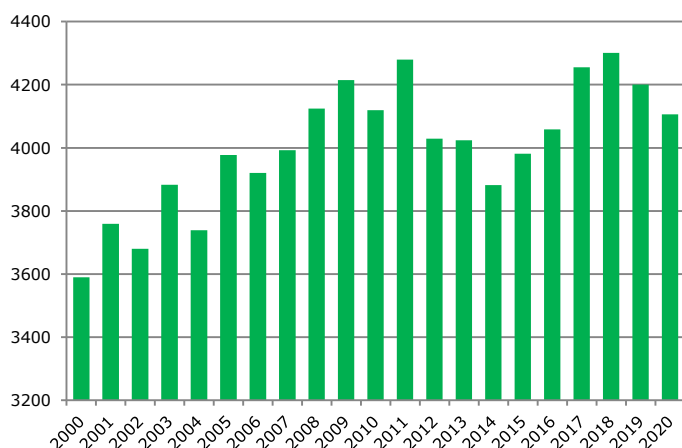
N'est chiffrée ici que l'activité agricole, qui est pour l'essentiel, une activité de naisage. L'entraînement, les courses, les activités de loisirs liées au cheval ne sont pas reprises ici.



Les années 2020 et 2021 sont marquées par la crise du Covid et notamment les confinements qui provoqueront des chutes d'activité encore à évaluer.

Un cheptel équin qui s'accroît dans le Calvados

Nombre de naissances immatriculées d'équins dans le Calvados (IFCE-SIRE)



On compte dans le département plus de 4 000 naissances immatriculées chaque année. Ces naissances représentent plus de 8 % des naissances nationales (2^{ème} département après l'Orne), faisant du Calvados un des principaux bassins équins de France.

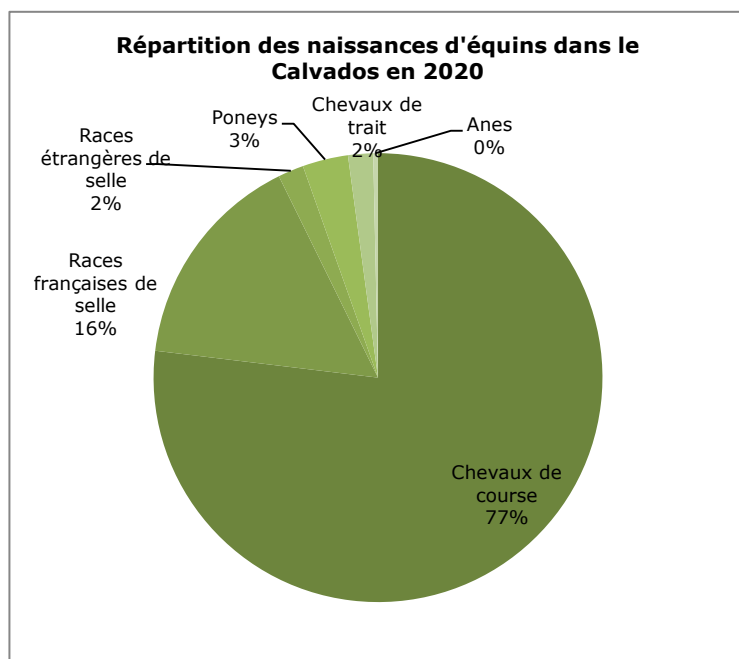
Le nombre de naissances s'est sensiblement accru au début des années 2000. Il est plus instable depuis une dizaine d'années.

Une spécialité : le cheval de course

Plus des trois quarts des naissances immatriculées dans le Calvados concernent les chevaux de course. Ces naissances représentent près de 20 % des naissances de chevaux de course en France. Le secteur des chevaux de course (trot et galop) concerne plus de la moitié des élevages du département, le Calvados est le 1er département français dans ce domaine (en nombre de naissances). Le cheval de selle et de sport est également bien présent.

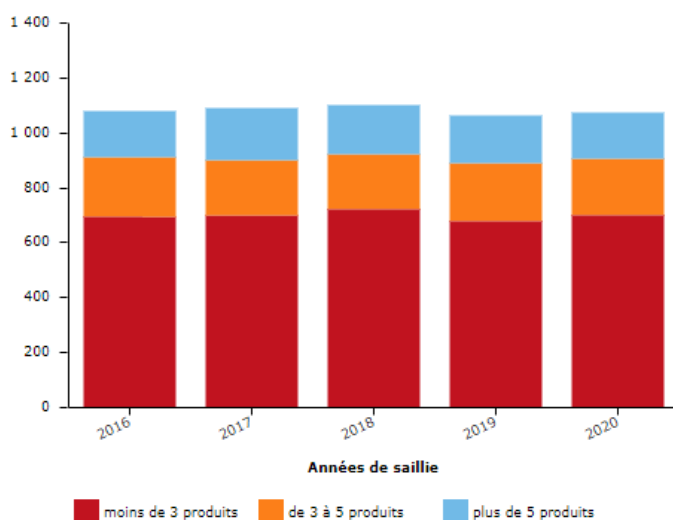
Les immatriculations de chevaux lourds ont fortement diminué entre 2010 et 2015 où elles ont été divisées par deux. Une légère reprise se dessine dans le Calvados avec une soixantaine d'immatriculations chaque année depuis 2016.

Au total, le Calvados est le département immatriculants le plus de naissances d'équins, pratiquement à égalité avec l'Orne.



Une multitude de petits élevages

Plus de 2 700 élevages dans le Calvados



En 2020, on compte plus de 2700 élevages dans le Calvados (source : SAFER) étaient dénombrés dans le département. Le nombre d'élevage est globalement stable ces dernières années.

70 % de ces lieux d'élevages comptent moins de trois produits. Ce sont donc principalement de petits élevages que compte le Calvados. Ces petits élevages sont soit des structures non professionnelles (particuliers) soit des ateliers dans des exploitations agricoles qui ne sont pas spécialisées dans l'élevage équin.

La MSA dénombre ainsi seulement 215 élevages spécialisés en 2020.

Graphique : Evolution du nombre de lieux d'élevage par taille (IFCE-SIRE)

1 exploitation agricole sur cinq possédait des chevaux en 2010

Le dernier recensement agricole réalisé par le Ministère de l'agriculture (2010) a comptabilisé, en Normandie, 7 000 exploitations agricoles ayant des équidés : chevaux de sang, chevaux lourds, poneys ou

ânes. En Normandie, 20 % des exploitations agricoles possèdent au moins un équidé (11 % pour la France métropolitaine). Le Calvados est le premier département en France pour les effectifs équin dans les exploitations agricoles, devant la Manche puis l'Orne.

21% des exploitations normandes détentrices d'un cheptel équin se situent dans le Calvados, c'est un peu moins que dans la Manche, plus que dans l'Orne.

Les équidés présents dans les exploitations agricoles ne représentent qu'une petite part des équidés, une autre part étant détenue par des établissements équestres. Les écuries, les centres équestres et les particuliers possédant des chevaux non reproducteurs n'entrent pas dans le champ du recensement agricole.

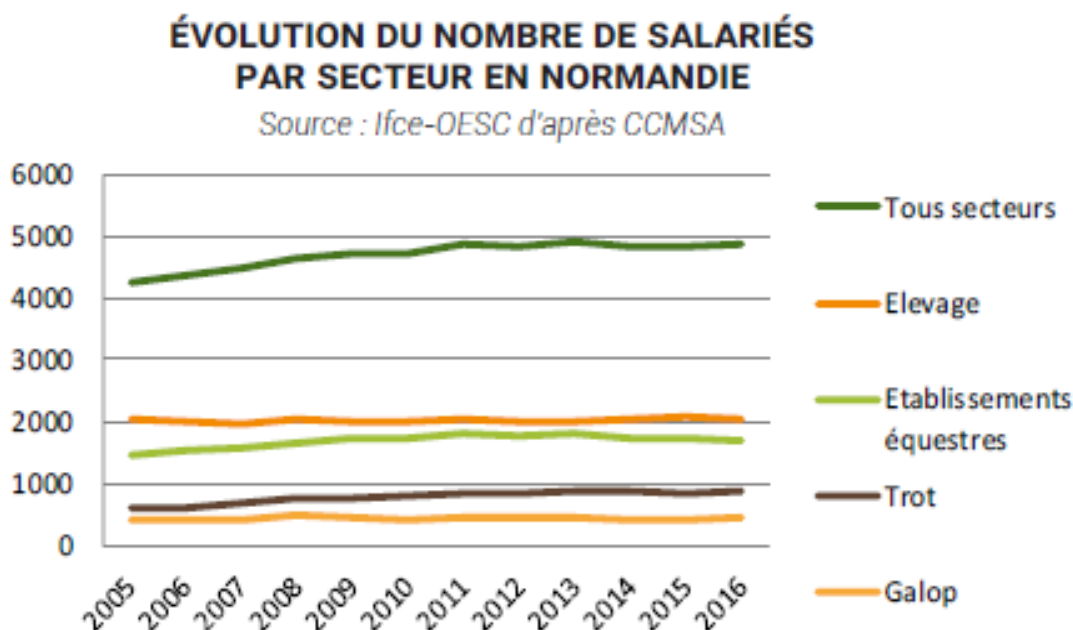
Installation

En 2020, on a compté dans le Calvados 4 installations d'exploitations spécialisées dans l'élevage équin ayant bénéficié de DJA. C'est la totalité des installations aidées en élevage équin en Normandie. Il y a davantage d'installations spécialisées dans l'élevage équin hors DJA.

Une filière génératrice d'emplois

Avec ses près de 450 centres d'entraînement, dressage, haras, club hippiques, la filière équine du département génère en 2017 2314 emplois dans le Calvados. Au regard des chiffres nationaux, on note deux spécificités en Normandie, et a fortiori dans le Calvados :

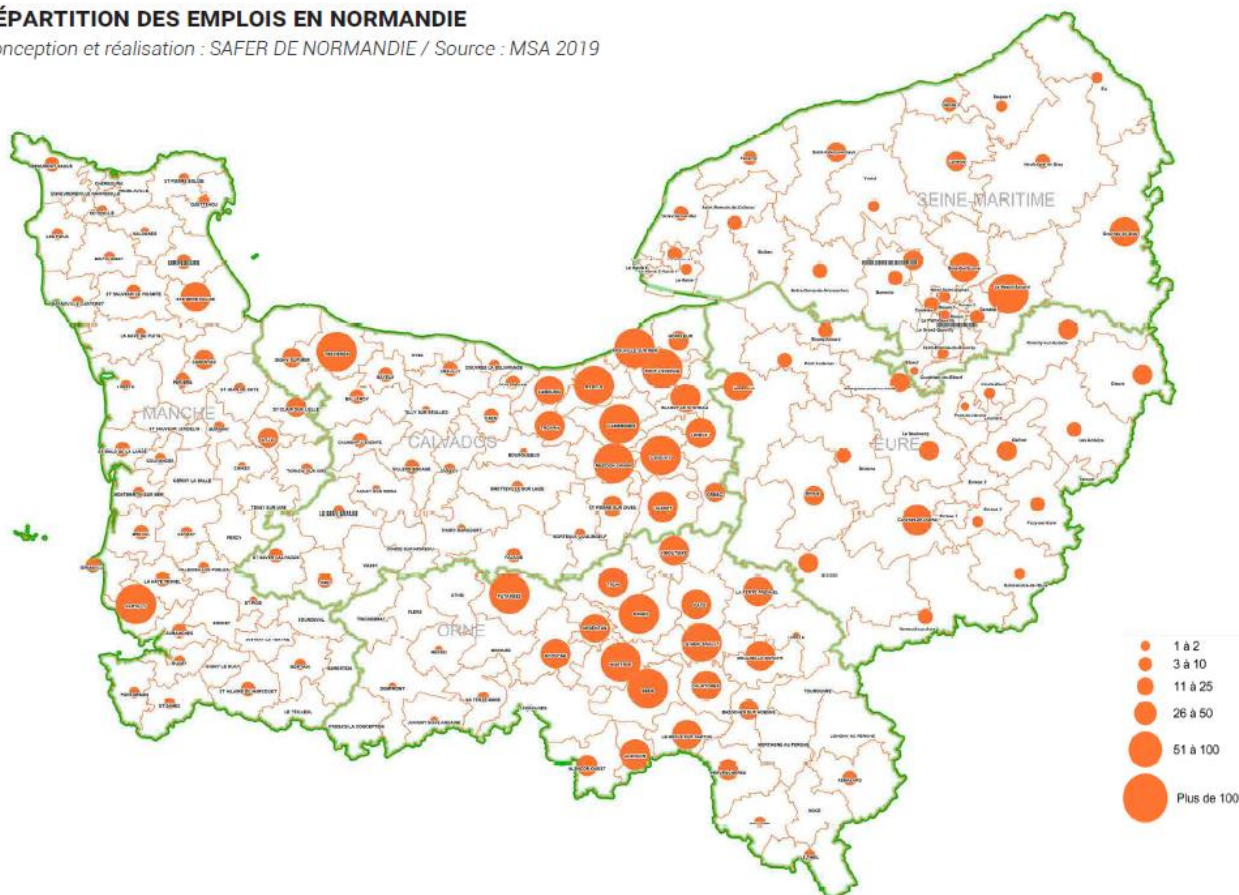
- La majorité des emplois équins sont exercés à titre d'activité principale
- L'élevage est le premier générateur d'emploi, devant les établissements équestres et les autres structures liées aux courses (hippodromes, entraîneurs, paris sportifs, ventes...)



La Fédération française d'équitation dénombre dans le Calvados plus de 8 300 licenciés (tourisme, poney, cheval). Alors que le nombre de cavaliers en compétition s'accroît (le saut d'obstacle principalement, devant le dressage), les effectifs de licenciés tendent à diminuer depuis quelques années et la crise du Covid accentuera probablement cette tendance.

RÉPARTITION DES EMPLOIS EN NORMANDIE

Conception et réalisation : SAFER DE NORMANDIE / Source : MSA 2019



On note qu'aucun abattoir de chevaux n'est présent dans le département.

La santé du Cheval : le Calvados en pointe

Basé dans le Calvados, Normandie Equine Vallée a été créée pour accueillir et accompagner des équipes scientifiques de renommée mondiale dans le domaine de la santé équine en Normandie. Un campus international a été basé sur deux sites : Saint-Contest et Goustranville. Ce campus est dédié à la recherche en santé équine. Il accueillera le Centre Hospitalier Universitaire vétérinaire équine de l'École Nationale vétérinaire d'Alfort. L'ouverture du campus est prévue pour la rentrée de septembre 2023.

Les défis environnementaux de l'élevage équin du Calvados

Prairies et pâturage

En élevage équin, la Surface Toujours en Herbe correspond souvent à la Surface Fourragère Principale. L'herbe est majoritairement en place aux dépens de toutes les autres cultures. Sous ces différentes formes et notamment en foin, l'herbe est l'aliment majoritaire dans les rations. Ces cheptels valorisent une faible part de prairies par rapport aux bovins, compte tenu la taille des cheptels, mais contribuent tout autant à la protection de la qualité de l'eau.

Les exploitations équines détiennent plus ou moins de surfaces avec des écarts importants. En moyenne, les éleveurs ont davantage de surface que les centres équestres ce qui leur permet d'avoir des conduites plus extensives (inférieur à 1 UGB/ha). Dans le Calvados, une part importante des chevaux d'élevage et de loisirs reste au pâturage toute l'année. Certains espaces sont alors sur-pâturés et piétinés pour protéger l'ensemble du parcellaire en hiver. Les conséquences se répercutent au printemps avec des prairies qui ont du mal à reprendre et à s'assainir.

Certaines prairies sont qualifiées de paddocks, elles ont comme principal intérêt que les chevaux hébergés en box puissent se détendre quelques heures par jour. Ces prairies n'ont donc pas vocation à nourrir les animaux et les rations ne tiennent pas compte du temps passé à l'extérieur.

Le pâturage mixte équins-bovins ou ovins(ou multi-espèce), en simultanée ou à la suite, est encore peu répandu en Normandie comme en France. Les prairies sont dédiées à une espèce pour des raisons logistiques (clôture, proximité des bâtiments). Quelques éleveurs diversifiés sur plusieurs productions animales tendent à optimiser l'herbe et à améliorer leur gestion sanitaire en alternant les troupeaux sur les surfaces. En effet, le pâturage mixte est plus rencontré dans des exploitations diversifiées que par association de plusieurs structures spécialisées. Les principaux enjeux de ce type de pâturage concernent l'évolution floristique des prairies et la gestion du parasitisme. Le choix des animaux est important, si la douve chez les ovins est un parasite commun, elle peut être mortelle chez les équins. Seuls les équins de faible valeur peuvent être destinés à cette pratique. La principale contrainte est liée aux clôtures, chaque espèce à un type de clôtures lui étant plus adapté.

Gestion des effluents

L'élevage équin ne produit que du fumier, contenant d'avantage de paille que d'autres fumiers issus d'élevages. Cette forte proportion de paille s'explique par des pratiques de curage et de paillage qui sont souvent quotidiennes et individuelles. Ce type d'effluent augmente le rapport carbone azote du sol, l'activité du sol se ralentit et la dégradation de la matière organique est plus lente. L'ensemencement par des bactéries de fumiers équins semble permettre l'accélération de la dégradation de la matière organique. Des débouchés sont recherchés pour faire évoluer cette nature d'effluents vers des effluents agronomiquement plus intéressants. Par exemple, la transformation du fumier équin en compost augmente la régularité des concentrations en éléments fertilisants. Cette transformation demande des surfaces de stockage plus grandes et du temps de travail supplémentaire.

Un label environnemental : EquuRES

38 structures équestres disposent depuis quelques années d'un label environnemental nommé EquuRES. Proposé par le Conseil des Chevaux de Normandie, les 131 critères d'évaluation portent sur des aspects environnementaux (enjeu quantité et qualité de l'eau) et de bien-être animal.

La Normandie est la première région française en nombre de structures labellisées.



Florian FOUGY